

Aides à l'emploi des jeunes dans l'UE

Wallace McNeish, Patricia Loncle-Moriceau

Citer ce document / Cite this document :

McNeish Wallace, Loncle-Moriceau Patricia. Aides à l'emploi des jeunes dans l'UE. In: Agora débats/jeunesses, 42, 2006. Politiques publiques de jeunesse en Europe. pp. 44-61;

doi : 10.3406/agora.2006.2342

http://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2006_num_42_1_2342

Document généré le 28/07/2017

Abstract

Support for youth employment in EU

Based on a study carried out within the framework of the Leonardo European programme in eight countries, the authors bring out a number of points of convergence : transition from a prospect oriented towards employment to an axis focusing on integration and education and the development of logics in terms of employability ; weak consideration of the logic of offers contrary to what is asserted, permanency of strong inequalities according to gender. Beyond the convergences, many divergences appear in relation with the different approaches concerning the concepts of integration and citizenship. From these convergences and divergences, five main models can be distinguished.

Resumen

Ayudas al empleo de los jóvenes en la UE

En base a un estudio realizado en el marco del programa europeo Leonardo en ocho países, los autores despejan unas cuantas convergencias : paso de una perspectiva orientada hacia el empleo a un eje que privilegia integración y educación y desarrollo de lógicas que privilegia el enfoque de las cuestiones en términos de empleabilidad ; débil toma en cuenta de las lógicas de la oferta contrariamente a lo que se afirma ; permanencia de fuertes desigualdades según los géneros. Más allá de estas convergencias aparecen unas cuantas divergencias que remiten a unos enfoques distintos de las nociones de integración y de ciudadanía. A partir de las convergencias y de las divergencias, se pueden distinguir cinco grandes modelos.

Résumé

Sur la base d'une étude menée dans le cadre du programme européen Leonardo dans huit pays, les auteurs dégagent un certain nombre de convergences : passage d'une perspective orientée vers l'emploi à un axe qui privilégie intégration et éducation et développement de logiques qui privilégient l'approche des questions en termes d'employabilité ; faible prise en compte des logiques de l'offre contrairement à ce qui est affirmé ; permanence de fortes inégalités selon les genres. Au-delà de ces convergences apparaissent un certain nombre de divergences qui renvoient à des approches différentes des notions d'intégration et de citoyenneté. À partir des convergences et des divergences, cinq grand modèles peuvent être distingués. Les analyses présentées concernent les politiques d'aide à l'emploi en cours de 1999 à 2001.

Zusammenfassung

Hilfsmassnahmen zur beschaffung der jugendlichen in der EU

Auf der Grundlage einer im Rahmen des europäischen Leonardo Programms in acht Ländern durchgeführten Studie heben die Autoren eine gewisse Anzahl von Konvergenzen hervor : Übergang von einer auf die Beschäftigung gerichtete Perspektive zu einer Achse, die Integration und Erziehung bevorzugt sowie die Entwicklung von Logiken, die hauptsächlich die Fragen von Standpunkt der Einstellbarkeit aus privilegieren ; schwache Berücksichtigung der Logiken des Angebots im Gegensatz zu dem, was behauptet wird ; Fortbestand von starken Ungleichheiten je nach Geschlechtern. Über diese Konvergenzen hinaus erscheinen eine gewisse Anzahl von Unterschieden, die auf verschiedene Standpunkte im Hinblick auf die Begriffe von Integration und Bürger zurückzuführen sind. Anhand der Konvergenzen und der Unterschiede kann man fünf grosse Kategorien definieren.

LES DÉBATS

AIDES A L'EMPLOI DES JEUNES DANS L'UE

Sur la base d'une étude menée dans le cadre du programme européen Leonardo dans huit pays, les auteurs dégagent un certain nombre de convergences : passage d'une perspective orientée vers l'emploi à un axe qui privilégie intégration et éducation et développement de logiques qui privilégient l'approche des questions en termes d'employabilité ; faible prise en compte des logiques de l'offre contrairement à ce qui est affirmé ; permanence de fortes inégalités selon les genres. Au-delà de ces convergences apparaissent un certain nombre de divergences qui renvoient à des approches différentes des notions d'intégration et de citoyenneté. À partir des convergences et des divergences, cinq grands modèles peuvent être distingués. Les analyses présentées concernent les politiques d'aide à l'emploi en cours de 1999 à 2001.

Wallace McNeish, *lecturer in sociology* à l'université d'Abertay (Dundee, Écosse)
Patricia Loncle, chargée de recherche à l'École nationale de la santé publique
Courriels : w.mcneish@abertay.ac.uk, PLoncle@ensp.fr

Cet article est traduit et extrait de McNEISH W., LONCLE P., « State policy and youth unemployment in the EU: rights, responsibilities and lifelong learning », in LÓPEZ BLASCO A., McNEISH W., WALTHER A. (eds), Young People and Contradictions of Inclusion: Towards Integrated Transition Policies in Europe, Policy Press, Bristol (Royaume-Uni), 2003.

INTRODUCTION

La finalité de cet article est de développer une perspective critique sur les politiques publiques menées en matière de lutte contre le chômage des jeunes dans l'Union européenne. Notre cadre de travail consiste à la fois à interroger l'existence de processus de convergence dans la façon dont les pays européens tentent aujourd'hui d'aborder le chômage des jeunes, et à évaluer les réussites et les échecs des programmes nationaux actuels. Afin d'atteindre ces objectifs, nous rassemblons et résumons un certain nombre de résultats clés, de critiques et de recommandations faites, en matière de politique publique, par le groupement de recherche impliqué en partenariat dans le projet « Integration through training¹ ? » (« L'intégration par la formation ? ») initié par le programme européen Leonardo da Vinci. Lorsque cela s'avérera approprié, nous aurons recours à des extraits et des typologies d'entretien pour illustrer certains points essentiels. Le projet Leonardo da Vinci est une étude internationale, menée pendant deux ans, entre 1999 et 2001, par des chercheurs travaillant en collaboration dans huit pays membres de l'Union européenne (l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, l'Italie, la France et le Royaume-Uni). Le rapport final de cette étude s'intitule *Integration through Training? Comparing the Effectiveness of Strategies to Promote the Integration of Young Unemployed People in the Aftermath of the 1997 Luxembourg Summit²* (« L'intégration par la formation ? Comparaison de l'efficacité des stratégies de promotion de l'intégration des jeunes sans emploi, suite au sommet de Luxembourg de 1997 »).

Les points de convergence des politiques d'insertion des jeunes concernent essentiellement les postulats sur lesquels repose l'action publique sur les marchés du travail. En effet, les politiques publiques de lutte contre le chômage des jeunes en Europe s'orientent majoritairement vers la logique de l'offre, logique dont l'objectif premier est d'accroître l'employabilité des personnes sans emploi. À politiques similaires, problèmes similaires : cet article met en lumière les obstacles à l'efficacité de ces politiques de lutte contre le chômage axées sur les compétences des jeunes chômeurs.

Toutefois, le sens donné aux politiques de transition professionnelle varie d'un pays à l'autre en fonction des systèmes de protection sociale qui y prévalent. Nous présentons donc une typologie des systèmes de transition articulée aux systèmes de protection sociale.

FINALITES, OBJECTIFS ET PROCESSUS DE RECHERCHE

Le point de départ du projet fut marqué par le sommet sur l'Emploi qui s'est déroulé à Luxembourg en 1997, et plus spécifiquement par les mesures de politique publique commune et les principes directeurs fondateurs sur lesquels les États membres de l'Union européenne s'étaient alors entendus afin de promouvoir

1. Nous sommes très reconnaissants au groupe de recherche Leonardo da Vinci pour leur contribution collective à l'élaboration du chapitre « State policy and youth unemployment in the EU: rights, responsibilities and lifelong learning » (in López Blasco, McNeish, Walther, 2003) dont est extrait cet article. Nous voudrions remercier tout particulièrement Andreas Walther (IRIS) pour ses conseils et ses critiques constructives sur l'une des premières versions du chapitre, ainsi qu'Andy Furlong (université de Glasgow), pour avoir coordonné le groupe de recherches.

2. Furlong, McNeish, 2001

PARTICIPATION
DES JEUNES

ÉVALUATION
INTERNATIONALE

AIDES A
L'EMPLOI

CONSTRUCTION
DE L'EUROPE

L'EXEMPLE DE
L'ESPAGNE

L'EXEMPLE DU
ROYAUME-UNI

L'EXEMPLE DE
L'ALLEMAGNE

l'intégration socio-économique des jeunes sans emploi (classe d'âge des 18-25 ans). De ce qui a été esquissé dans le communiqué officiel issu de ce sommet, il ressort que les différents principes sur lesquels les gouvernements membres de l'Union européenne se sont entendus sont généralement assez vagues. De cet ensemble se dégage néanmoins un engagement spécifique et central, qui constitue le pivot autour duquel gravitent les autres lignes directrices : il s'agit de faire en sorte d'offrir à tout jeune, avant qu'il n'atteigne six mois de chômage, ce que l'on a nommé un « nouveau départ »³. En dépit de son ambiguïté, cet engagement a donné au projet de recherche un point de focalisation au moyen duquel les programmes de formation en cours ou en développement, les initiatives éducatives ainsi que les plans d'action menés sur le marché du travail ont été non seulement comparés en termes de « meilleures pratiques » (*best practice*), mais également évalués en tenant compte de leurs chances respectives d'atteindre la cible fixée.

Ainsi, ce projet de recherche avait pour principales finalités :

- de mettre en évidence les différences et les similarités dans l'approche du problème de l'intégration socio-économique des jeunes sans emploi ;
- d'échanger des connaissances sur l'efficacité des politiques publiques visant à réduire les risques de marginalisation et d'exclusion ;
- d'évaluer les progrès accomplis, au sein de chaque pays partenaire, vers la réalisation de l'engagement d'offrir à tout jeune ayant passé six mois au chômage une nouvelle formation, un nouvel enseignement ou de nouvelles opportunités d'acquérir des expériences professionnelles.

Le processus de recherche associait à l'analyse secondaire exhaustive des statistiques officielles et des textes de politique publique⁴ une série d'entretiens semi-directifs et approfondis avec des décideurs de politique publique, des personnalités officielles et des acteurs de terrain dans chaque pays partenaire.

LES TENDANCES QUI FACONNENT LES POLITIQUES PUBLIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

Ces recherches ont permis de révéler que la tendance clé des perspectives sous-jacentes en matière d'intégration consiste en un déplacement de perspective : d'une perspective orientée vers l'emploi, on passe à une perspective axée sur l'idée d'une équivalence entre « intégration » et « éducation » ou d'une « intégration *par* l'éducation ». L'éducation, et plus particulièrement l'éducation récurrente (ou l'éducation tout au long de la vie), est de plus en plus perçue comme étant *la* solution à apporter au processus de restructuration plus global qui a cours dans l'économie et sur le marché des emplois offerts aux jeunes. Cette tendance s'observe très clairement en Suède et au Danemark, deux pays qui ouvrent la voie à la mise en pratique effective d'une telle perspective. Cette évolution se reflète dans les réformes entreprises par ces deux pays, d'une part au sein du système éducatif lui-même (où la formation professionnelle tend à être de moins en moins

3. Voir EC, 1999.

4. Le rapport final s'articule en six chapitres intitulés : « Contextes et perspectives » ; « Modèles et modalités de mise en application » ; « Évaluation de l'efficacité de la mise en application et de la mise en œuvre » ; « Théorisation des questions de jeunesse et des modèles de transition » ; « L'intégration par la formation : explication de l'écart entre les objectifs et la mise en application de la politique publique ».

pratique pour devenir plus générale, plus théorique, etc., et s'intègre résolument au système d'éducation dite « générale »⁵⁾, d'autre part, au sein des dispositifs publics établis en direction des jeunes sur le marché du travail : « Je pense qu'à l'avenir, le marché du travail exigera des jeunes d'être créatifs, indépendants, et de penser autrement... Je suis convaincu que c'est ce type de qualification que l'on exigera d'eux à l'avenir⁶⁾. »

Au contraire, l'Espagne et l'Italie sont des pays où la question de l'intégration est encore généralement perçue comme étant avant tout un problème de marché du travail ou d'emploi. Bien qu'en comparaison avec d'autres pays européens (en Espagne notamment), la scolarisation soit en train d'y gagner rapidement du terrain, la majorité de la main-d'œuvre reste peu qualifiée : ce problème est lié à la permanence de structures socio-économiques « traditionnelles » prépondérantes dans ces deux pays. En conséquence, les politiques publiques de l'Espagne et de l'Italie consacrent beaucoup d'énergie à essayer de créer des conditions plus sécurisantes pour les jeunes sur le marché du travail, tout en s'efforçant de maintenir dans le même temps la compétitivité. Ainsi, d'après le rapport national espagnol :

L'éducation, et plus particulièrement l'éducation tout au long de la vie, est de plus en plus perçue comme étant la solution à apporter au processus de restructuration plus global qui a cours dans l'économie et sur le marché des emplois offerts aux jeunes.

« L'excessive précarité du marché du travail, qui résulte principalement de son *turn-over* élevé et de son caractère temporaire, se traduit par le fait que les jeunes ne peuvent pas se construire de projet d'avenir⁷⁾. »

Dans ces circonstances, l'éducation et la formation sont principalement recherchées dans le cadre de formations pratiques en étroite liaison avec le marché du travail, et la formation professionnelle s'adapte aux exigences du marché du travail en matière de qualifications professionnelles, plutôt qu'à des exigences de formation générale.

Les gouvernements italien et espagnol entreprennent actuellement des programmes de réformes structurelles à grande échelle dans différentes sphères de l'action publique : marché du travail, protection sociale, système éducatif et système de formation professionnelle. Il semblerait que la finalité de ces réformes soit de parvenir à intégrer plus étroitement l'ensemble des systèmes opérant dans les autres pays de l'Union européenne. Ainsi, en Espagne, un Plan d'action national a été poursuivi tout au long de ces dernières années dans le but de réformer complètement le système éducatif et le système de formation professionnelle, pour créer une cohérence nouvelle et traiter la question de la précarité de l'emploi des jeunes par l'introduction de nouveaux contrats de travail et de nouveaux programmes de subventions⁸⁾.

5. Voir Lasonen, Young, 1998.

6. Un membre officiel du gouvernement danois en 2000 (Furlong, McNeish, 2001, p. 60).

7. Furlong, McNeish, 2001, p. 146.

8. Dans le même temps, pourtant, la « flexibilisation » et la « dérégulation » croissantes ont quelque peu mis à mal cette stratégie.

Un plan similaire de réformes complètes est en voie de réalisation en Italie. Il comprend par exemple la prolongation de la durée obligatoire des études secondaires, des tentatives d'harmonisation des filières générales et du système de formation professionnelle, ainsi que la délégation de responsabilités en matière de politique du marché du travail.

Les objectifs principaux de ces plans de réformes sont les suivants :

- éliminer les obstacles bureaucratiques à l'entrée sur le marché du travail ;
- rendre les contrats de travail plus flexibles ;
- enrichir l'éventail des politiques publiques d'emploi qui favorisent le développement de la formation professionnelle ;
- laisser les organes locaux acquérir de nouveaux pouvoirs leur permettant de mener les actions pour lesquelles l'État a échoué ;
- donner plus de pouvoir de gestion aux services locaux, afin de permettre aux agences privées de jouer le rôle d'intermédiaires.

Le système d'intégration allemand a ceci de similaire à celui de l'Espagne qu'il se polarise lui aussi sur l'idée d'une intégration qui se ferait au moyen d'une formation professionnelle spécifiquement orientée vers le marché du travail. Le dernier dispositif allemand établi en direction des jeunes sans emploi, et mis en vigueur à travers le Programme d'action immédiate, résume parfaitement cette approche ainsi que l'accent mis sur l'amélioration de la qualification professionnelle comme vecteur de l'accès à l'emploi. Le système dual allemand a connu une forte institutionnalisation pendant plusieurs années, et l'avancée vers l'application de ce système au bénéfice de tous les jeunes Allemands est considérée comme un prérequis important pour la réussite de l'intégration et pour l'allocation des positions sociales dans la société allemande. Dans le même temps, pourtant, le système dual est en crise à cause de sa structure rigide et inflexible, structure qu'il est difficile de faire évoluer dans le contexte d'une économie et d'un marché du travail qui subissent globalement une pression de restructuration de plus en plus en forte. Par conséquent, depuis le milieu des années 1990, un nombre croissant de jeunes allemands ont échoué à entrer dans des filières traditionnelles de formation et ont eu pour seule alternative de se voir placer dans des plans de formation préprofessionnelle.

En fin de compte, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la France se positionnent à mi-chemin entre la Suède et le Danemark d'une part, l'Espagne et l'Italie d'autre part. Les Pays-Bas portent une attention particulière aux plans de réforme de leur système éducatif (où sont introduits des programmes professionnels plus axés sur la théorie) et à la promotion de l'acquisition des compétences nécessaires à l'apprentissage (tout au long de la vie), notamment par le biais du processus de construction « Study House » récemment introduit dans l'enseignement secondaire néerlandais et par celui de la « qualification initiale de base ».

La situation précédemment décrite est également celle qui prévaut au Royaume-Uni. Comme le fait la loi néerlandaise WIW⁹, la Nouvelle Donne britannique (New Deal for Young People) propose aux jeunes de 18 à 24 ans de participer à différents dispositifs pour le retour à l'emploi en contrepartie du

9. NDT : loi sur l'insertion des demandeurs d'emploi.

versement des allocations chômage : en l'occurrence, il peut s'agir d'un emploi subventionné, d'un enseignement postsecondaire ou d'une expérience de travail dans le secteur bénévole, communautaire ou environnemental. La principale finalité de ce programme est de faciliter l'entrée ou le retour des jeunes chômeurs sur le marché du travail. D'après le rapport britannique, cette conception établit l'équation suivante : « emploi rémunéré = inclusion sociale = pleine citoyenneté ». Le système éducatif britannique, quant à lui, semble largement échapper à la vague actuelle de réformes que subit ailleurs ce domaine, excepté en ce qui concerne l'implication croissante du secteur de l'enseignement postsecondaire (largement professionnel) dans le dispositif d'options proposé par la Nouvelle Donne.

En France, les dispositifs publics les plus récents en direction des jeunes sans emploi tendent également à se polariser sur l'idée d'une formation par la voie du travail, sur l'apprentissage et sur le stage professionnel. Le programme Nouveaux Services – Nouveaux Emplois (NSNE) s'est consacré activement à la création d'emplois pour les jeunes dans différents domaines des services d'action sociale. Mais ce faisant, le programme NSNE va « à l'encontre » de la tendance des autres programmes européens à privilégier la « logique de l'offre ».

Le tableau (en fin d'article) « Principaux objectifs des politiques publiques de lutte contre le chômage des jeunes dans huit États membres de l'Union européenne » offre une approche typologique d'ensemble des politiques publiques élaborées dans le but de traiter la question du chômage parmi les jeunes, ainsi que des objectifs de chacune de ces politiques dans les pays enquêtés.

SIMILARITES DES APPROCHES : EMPLOYABILITE ET ORIENTATION VERS LA LOGIQUE DE L'OFFRE

Bien qu'il apparaisse clairement que les politiques et les programmes publics varient en raison des inégalités de développement, on peut également mettre en évidence certaines similarités significatives.

Sur un plan pratique, on constate ce fait, sans doute des plus importants, qu'à des degrés variables, chacun de ces pays a adopté une politique de marché du travail activement orientée vers la logique de l'offre, logique dont l'objectif premier est d'accroître l'employabilité des personnes sans emploi¹⁰. La signification exacte de la notion d'« employabilité » dans le contexte des politiques et dispositifs publics varie à son tour d'un pays à l'autre, mais dans un sens très général, elle peut se définir simplement comme étant la capacité d'un individu à obtenir et à conserver un emploi rémunéré. La mise en œuvre d'une telle politique se fait communément suivant un processus qui associe à l'inculcation de compétences relationnelles dites « molles » (*soft skills*), au moyen d'entretiens de motivation individualisés, celle de compétences purement techniques dites « dures » (*hard skills*) que l'on acquiert en accédant à des possibilités d'éducation et/ou à des expériences professionnelles, ou encore à des formations professionnelles. Certains pays n'ont adopté cette stratégie que relativement récemment (l'Italie, l'Espagne), certains entament de nouvelles phases du processus (le Royaume-Uni,

PARTICIPATION
DES JEUNES

ÉVALUATION
INTERNATIONALE

AIDES A
L'EMPLOI

CONSTRUCTION
DE L'EUROPE

L'EXEMPLE DE
L'ESPAGNE

L'EXEMPLE DU
ROYAUME-UNI

L'EXEMPLE DE
L'ALLEMAGNE

10. Voir López Blasco, McNeish, Walther, 2003, chapitre V.

la France, l'Allemagne), tandis que d'autres ont depuis longtemps déjà établi des dispositifs en ce sens (la Suède, le Danemark, les Pays-Bas).

L'accent mis sur l'employabilité est étroitement lié au fait que les gouvernements européens, à des degrés plus ou moins marqués (plus pour le Royaume-Uni et le Danemark ; moins pour la France et l'Allemagne), admettent communément que les réformes visant la dérégulation et la flexibilité du marché du travail sont nécessaires pour faciliter l'embauche (et le licenciement) des travailleurs par les employeurs (par exemple, par des contrats à temps partiel, temporaires ou de vacation) et, par suite, que ces réformes sont nécessaires pour améliorer la compétitivité¹¹. Sur ce point, il semblerait qu'au cours des deux dernières décennies, le modèle anglo-américain de capitalisme libéral à économie de marché concurrentiel ait progressivement acquis un statut hégémonique par rapport aux modèles nés en Europe : les modèles rhénan, scandinave et méditerranéen¹². Ce déplacement de l'orientation des politiques publiques, tant vers les personnes actives que vers les inactifs, a eu pour effet de générer non seulement un sentiment très fort d'insécurité et de peur face à l'avenir (alors que les protections sociales et les filets de sécurité traditionnels se délitent), mais également des réactions de résistance de la part des syndicats, comme le montrent les récentes grèves générales déclenchées en Italie (avril 2002), en Espagne (juin 2002) et en Autriche (mai 2003).

SIMILARITES DES PROBLEMES : FAIBLESSES DE L'APPROCHE PRIVILEGIANT LA LOGIQUE DE L'OFFRE

Du fait de la généralisation, au sein de l'Union européenne, de l'approche privilégiant la logique de l'offre, on constate également des similarités en matière de problèmes rencontrés lorsque l'on aborde la question de l'efficacité des politiques et dispositifs publics menés en direction des jeunes sans emploi. Ces recherches ont permis d'identifier six types caractéristiques de problèmes étroitement liés :

1) Un problème généré par la *distribution inégale du chômage sur le territoire* : le chômage tend à se concentrer dans les zones démunies (généralement dans les centres-ville ou les territoires périphériques), là où il n'y a que peu d'entreprises et, par suite, nulle demande en matière de main-d'œuvre¹³. Ces zones sont habitées par des populations pauvres d'ouvriers et de minorités ethniques. Ce sont les jeunes de ces zones-là, les jeunes les plus vulnérables et les plus marginalisés, donc, qui sont mis de côté par les dispositifs régionaux ou nationaux menés sur le marché du travail, tandis que ceux qui vivent dans des environnements propices à la création d'entreprise sont ceux qui en bénéficient le plus.

2) Un problème centré sur le fait que *le nombre de jeunes faisant partie du groupe des plus désavantagés augmente proportionnellement au nombre total de chômeurs*, et cela au fur et à mesure que les programmes d'éducation et de formation se développent dans le temps. Ceci est dû à un effet « d'écramage » par lequel les jeunes sans emploi les plus « aptes à travailler » se trouvent très rapidement avantagés par les interventions menées dans le cadre des politiques et

11. En matière de flexibilisation de l'emploi des jeunes, l'Espagne pourrait sans doute être considérée comme une incontestable « pionnière ».

12. Voir Hutton, 2002.

13. Voir Turok, Webster, 1998.

des dispositifs publics, alors qu'il s'avère nécessaire de consacrer beaucoup plus de temps et de concerter beaucoup plus les efforts pour en faire bénéficier ceux qui sont les moins « aptes à travailler ».

En somme, le groupe social censément visé par ces politiques et dispositifs publics se révèle souvent être celui qui en bénéficie le moins. De fait, il se pourrait même que les approches actuelles ne servent qu'à renforcer la marginalisation et l'exclusion sociale. C'est particulièrement le cas dans certains contextes nationaux, comme celui du Royaume-Uni, où les causes de réussite ou d'échec sur le marché du travail sont fortement individualisées.

3) Un problème fréquent d'*ina-*
déquation de l'offre à la demande
en matière de main-d'œuvre, au moment où la demande est précisément forte. Souvent, les programmes européens menés en direction des jeunes sur le marché du travail ne parviennent pas à offrir aux employeurs le type de compétences dont ils ont précisément

besoin. Les recherches du projet Leonardo da Vinci ont permis de révéler que ce problème tend à être causé par le manque de flexibilité locale et par le fait que les programmes d'éducation et de formation sont conçus et mis en application sans que soient établis des liens de partenariat suffisants avec les employeurs.

4) Un problème de *durabilité de l'emploi* et de *réten-tion des employés* : les jeunes vont d'emploi en emploi en passant par des programmes de formation dans le but de s'assurer, en bout de course, un emploi, dont ils seront de nouveau licenciés très rapidement, ou qu'ils quitteront volontairement. Ces jeunes réintè-grent alors une fois de plus le système des allocations chômage, voire sortent pour de bon du système. Ce problème d'« effet tourniquet » (*revolving door*), caractéristique de pays tels que le Royaume-Uni, concerne 25 % du nombre total de jeunes qui passent par les programmes d'éducation et de formation.

5) Un problème concernant *le type de compétences offertes en matière d'em-ployabilité* (il s'agit ici du contenu des programmes de formation et d'éducation) et la façon dont ces programmes tendent à bloquer les jeunes dans un parcours de transition spécifique, voire dans ce que l'on pourrait nommer une « trajectoire trompeuse ». En Europe, les sociétés du travail semblent évoluer vers un marché du travail déprimé dans lequel la forte démarcation qui existe entre le secteur pri-maire et le secteur secondaire ne fait que s'accroître, et où l'on constate de mul-tiples segmentations au sein de chaque secteur.

6) Un problème concernant la façon dont *la ségrégation sexuée des postes de travail* s'établit dans l'élaboration même des programmes d'éducation et de formation qui sont proposés aux jeunes. Ce sont les jeunes femmes qui souffrent tout particulièrement de ce sexisme institutionnalisé, qui consiste à mettre l'ac-cent sur la reproduction, au sein du marché du travail, des rôles féminins tradi-tionnels : services, soins aux personnes, etc.

Les jeunes sans emploi les plus « aptes à travailler » se trouvent très rapidement avantagés par les interventions menées dans le cadre des politiques et des dispositifs publics et le groupe social censément visé se révèle souvent être celui qui en bénéficie le moins.

PARTICIPATION
DES JEUNES

ÉVALUATION
INTERNATIONALE

AIDES A
L'EMPLOI

CONSTRUCTION
DE L'EUROPE

L'EXEMPLE DE
L'ESPAGNE

L'EXEMPLE DU
ROYAUME-UNI

L'EXEMPLE DE
L'ALLEMAGNE

LES DEBATS

LA QUESTION DU GENRE DANS LA TRANSITION VERS L'EMPLOI

Sur la question du genre dans ses relations avec les questions du chômage et de l'emploi, on constate que les points suivants – que les recherches dans le champ des études sur le genre ont permis d'identifier – peuvent être pris comme point de départ à une critique commune aux huit pays européens enquêtés dans le cadre du projet de recherche Leonardo da Vinci :

- La persistance de certaines tendances marquées à la ségrégation (une ségrégation à la fois horizontale et verticale). En Europe, les femmes actives se concentrent en effet dans quatre principaux secteurs d'activité (la santé, l'enseignement, la distribution et la restauration) ; les femmes actives continuent également d'occuper des postes avec moins de responsabilité et d'autonomie que leurs collègues masculins (c'est particulièrement le cas dans le secteur privé).
- La précarité des formes d'emplois rémunérés pour lesquels on engage des femmes (les femmes occupent actuellement deux emplois sur cinq en Europe, mais elles occupent aussi quatre emplois à temps partiel sur cinq, et elles ont plus de chances d'être employées sur des postes temporaires ou vacataires).
- Les femmes sont habituellement les premières victimes du chômage (le taux de chômage des femmes et des jeunes femmes est systématiquement plus élevé que celui des hommes, excepté au Royaume-Uni et en Suède).
- Les femmes occupent généralement des emplois moins bien rémunérés (en Europe, l'écart moyen de rémunération salariale entre les hommes et les femmes varie de 20 % à 30 %).

Lorsque l'on se penche sur la question des transitions vers l'emploi effectuées par les jeunes femmes, on parvient à mettre en évidence les éléments suivants : en général, en ce qui concerne le taux d'emploi et le taux de rémunération, le fossé entre les jeunes femmes et les jeunes hommes tend à se resserrer, même si le processus de convergence semble se mettre en place très lentement. Comme les jeunes femmes restent plus longtemps dans le système éducatif, elles sont de plus en plus nombreuses à obtenir des qualifications de plus en plus élevées. Néanmoins, les jeunes femmes doivent résolument faire face à des transitions vers l'emploi de plus en plus complexes et difficiles. La période de transition est plus longue en ce qui les concerne, et le risque de subir un chômage de longue durée plus élevé, notamment dans les régions du sud de l'Europe.

Le cas de l'Allemagne illustre bien cette question. En Allemagne, les taux de chômage des femmes ne sont que légèrement supérieurs aux taux des hommes, excepté en Allemagne de l'Est où les femmes ont été particulièrement affectées par la restructuration du marché du travail après la réunification. Comme l'ont indiqué les personnes interviewées de l'enquête, on peut identifier plusieurs effets négatifs de la conception normative du travail des femmes :

- Les pratiques d'orientation vers des formations professionnelles traditionnelles sont de loin la plus grande des priorités et sont conformes à une vision étriquée, produit de la domination. C'est la principale raison pour laquelle les femmes font face à des situations de désavantage que l'on traite le plus souvent de manière institutionnelle, soit en les « modérant » dans leurs choix d'activité professionnelle, soit en les plaçant dans des programmes de formation liés à l'économie domestique.
- La segmentation des genres dans le système dual n'est pas sérieusement abordée. Des campagnes d'information, comme « Des filles dans des professions de

garçons », peuvent être considérées comme des gestes de pure forme qui ne font que réduire le principe de l'égalité des chances aux aspects formels des services de l'emploi : comme, par exemple, lorsque l'on informe les jeunes femmes sur le fait qu'elles ont la possibilité de choisir des professions techniques, ou lorsque les employeurs se mettent d'accord sur le principe de recruter des femmes comme apprenties sans qu'aucun changement substantiel n'intervienne pour autant dans la réalité des conditions de formation dans les secteurs concernés.

– Même lorsque les employeurs acceptent de recruter des jeunes femmes comme apprenties, ils hésitent à les employer par la suite, à l'issue de leur apprentissage. Le principe de l'égalité des chances a encore besoin d'être promu en ce qui concerne l'aménagement de conditions de travail facilitant la conciliation travail/famille.

Les résultats de ces recherches mettent en avant le fait que la question des transitions vers l'emploi effectuées par les jeunes femmes est toujours fortement liée à deux facteurs très déterminants sur le plan contextuel. Premièrement, à la conception dominante de la place des femmes dans la société ; deuxièmement, à la possibilité ou non pour les jeunes femmes de faire garder leurs enfants pendant qu'elles sont au travail. Au-delà des politiques publiques de promotion de l'égalité, ce n'est que lorsque les décideurs de politique publique et les hommes politiques se préoccupent sérieusement de ces deux facteurs que l'on verra se réduire les obstacles auxquels les jeunes femmes doivent faire face dans leur transition vers l'emploi. Comme le démontrent Ilona Ostner et Jane Lewis¹⁴, dans la plupart des sociétés, les questions relatives à l'emploi des femmes sont étroitement liées à la façon dont l'État soutient les familles. Les politiques publiques nationales qui visent à promouvoir l'emploi des femmes se doivent souvent de réconcilier des principes contradictoires : d'une part, le droit des femmes à choisir une carrière professionnelle et, d'autre part, les besoins des enfants. Il est donc difficile de trouver à ces questions des solutions simples et directes, et le consensus sur lequel ces solutions pourraient s'élaborer est bien souvent précaire. En conséquence, les politiques publiques menées en direction des femmes tendent à manquer de cohérence et d'orientation claire.

Si l'on retrouve des orientations communes et des problèmes semblables, notamment en ce qui concerne le traitement du genre dans les politiques de formation et d'éducation, il n'en reste pas moins des différences substantielles d'approches entre les pays européens. Pour mettre au jour ces différences, il faut se pencher sur les philosophies sociales sous-jacentes à ces politiques de l'emploi des jeunes.

DIVERGENCES DES APPROCHES : SIGNIFICATION DES NOTIONS D'INTEGRATION ET DE CITOYENNETE

Sur le plan idéologique, l'un des résultats clés de ces recherches a été de constater la façon dont le discours sur « les droits et les responsabilités », en insistant fortement sur le second terme de la locution, a profondément imprégné le paysage politique européen et s'est répercuté sur les décisions de politique publique relatives à l'emploi et au chômage¹⁵. Ce discours politique – qui invoque

14. Ostner, Lewis, 1995.

15. Voir López Blasco, McNeish, Walther, 2003, chapitre V.

16. Voir Etzioni, 1993.

essentiellement la citoyenneté communautaire¹⁶ – et les discours qui lui sont associés (notamment autour des notions d'« inclusion/exclusion », de « sous-prolétariat », de « culture de la dépendance », de « pauvres méritants ou non méritants », etc. : toutes notions qui font en fait écho à celle du *workfare* américain, qui individualise les causes du chômage et en dissimule les causes structurelles), ces discours donc ont fini par remettre en question la conception libérale classique de la citoyenneté qui, dans la période de l'après-guerre, encadrait toutes les décisions de politique sociale des principaux pays de l'Europe naissante¹⁷. Au Royaume-Uni, ce discours communautaire est devenu très banal au cours des dernières années en raison de son invocation constante par les hommes politiques du nouveau parti travailliste et par les divers *think tanks* qui lui sont liés. La prépondérance de ce discours se reflète dans les réponses données lors des entretiens d'enquête avec les décideurs « seniors » de politique publique et les acteurs travaillant en première ligne sur le terrain d'application de la Nouvelle Donne.

Hors Royaume-Uni, la pénétration institutionnelle de ces discours sur les droits et les responsabilités est particulièrement forte en Allemagne et aux Pays-Bas, où ils peuvent être associés à certaines avancées vers des formes « faibles » ou « indirectes » de *workfare*¹⁸.

Les droits de la citoyenneté, selon les différents modèles de protection sociale (*welfare*) issus du libéralisme classique, se trouvent ainsi remis en question par le discours communautaire sur les responsabilités. Par suite, dans les pays où ce discours communautaire informe les décisions de politique publique, la protection sociale devient conditionnelle et dépend de la volonté individuelle de s'engager dans des activités qui vont directement ou indirectement mener à la création d'un travail productif¹⁹. Les arguments apportés pour étayer ce discours sont, d'une part, la valorisation du travail productif et, d'autre part, l'impératif social, moral et de plus en plus juridique de s'engager dans ce que l'on présente comme étant l'ultime étalon à l'aune duquel doit se mesurer tout comportement humain. Ruth Levitas²⁰ a décrit cette moralisation généralisée de l'emploi rémunéré en Europe comme étant un aspect fondamental de ce qu'elle nomme le « nouveau durkheimisme ». Bien qu'il soit important de reconnaître que ses répercussions et sa forme peuvent varier en fonction du contexte national – et que, de fait, sa victoire finale est loin d'être assurée –, ce discours sur l'idée d'une citoyenneté communautaire fondée sur l'emploi peut apparaître de façon significative comme jouant de plus en plus le rôle d'une sorte de cadre directif idéologique européen pour toutes les décisions de politique publique relatives aux jeunes, à l'emploi et à la protection sociale. En tant que partie intégrante de « la troisième voie²¹ », cette interprétation de la citoyenneté est étroitement liée à la notion de « modernisa-

17. Voir, par exemple, Marshall, 1950.

18. NDT : le terme anglais *workfare* peut se traduire en français par « allocation conditionnelle » : aide publique fournie sous la condition, d'une part, que le bénéficiaire ait un comportement actif de recherche d'emploi ou, à défaut, suive une formation et, d'autre part, qu'il ne refuse pas les propositions d'embauche qui lui sont faites (*workfare* s'opposant à *welfare* qui ne suppose pas de contrepartie à l'aide). Source : arrêté du 7 juillet 1994, JO du 31 juillet 1994.

19. Voir van Berkel, Hornemann Møller, 2002.

20. Levitas, 1996, 1998.

21. Giddens, 1998.

tion » et à tout ce qu'il y a de « nouveau » dans le domaine du pragmatisme post-
d idéologique, mais elle séduit pourtant paradoxalement les conservateurs en rai-
son de son autoritarisme et de son paternalisme moral appuyé. À moins qu'un
changement politique fondamental n'intervienne en Europe, il est probable que les
jeunes gens qui y grandissent aujourd'hui effectueront leur transition vers la vie
adulte au sein de sociétés dans lesquelles la citoyenneté ne signifie pas simple-
ment le fait d'appartenir à une communauté, mais plutôt le fait de s'engager à
exercer un emploi rémunéré en
contrepartie de l'autorisation d'ap-
partenir à cette communauté. Bien
entendu, tout ceci soulève des
interrogations fondamentales sur la
citoyenneté de ceux qui sont exclus
du marché du travail en raison du
manque d'offres d'emploi eu égard
à leurs compétences, à leur handi-
cap, à leur maladie, à leur âge ou, de fait, à n'importe quel autre critère.

***Les différences qui apparaissent entre
les divers systèmes de protection sociale
alimentent celles qui existent d'un pays
à l'autre quant aux principaux objectifs
socialement et institutionnellement
définis en matière de jeunesse.***

L'INTEGRATION PAR LA FORMATION ? DIFFERENTS SYSTEMES DE TRANSITION

En utilisant comme point de départ l'adaptation par Duncan Gallie et Serge
Paugam²² du modèle de comparaison des systèmes de protection sociale de
Gøsta Esping-Andersen²³, puis en s'appuyant sur les résultats du projet de
recherche Leonardo, on parvient à élaborer une typologie des « systèmes de tran-
sition²⁴ » relatifs aux huit pays enquêtés, typologie qui s'avère utile pour la critique
comparative.

En observant le tableau (en fin d'article) « Les systèmes de transition en
Europe », on s'aperçoit que la « formation » est en effet au centre des politiques
publiques menées par les pays enquêtés, qui s'en servent pour tenter de faciliter
l'intégration socio-économique des jeunes sans emploi. Cependant, il existe un
large éventail de « formations » offertes, et celles-ci peuvent varier d'un pays à
l'autre : si certains privilégient l'éducation théorique/abstraite, d'autres privilégient
en revanche la qualification professionnelle et l'apprentissage lié à l'emploi indus-
triel, tandis que d'autres encore privilégient la stimulation de compétences rela-
tionnelles de base (*soft skills*) pour favoriser l'employabilité dans des postes de
service à statut peu élevé. À l'origine de ces variations, il y a différentes traditions
en matière de protection sociale, différents discours dominants vis-à-vis des objec-
tifs en matière de jeunesse, différentes conceptions du chômage et du désavan-
tage social, tout cela se reflétant dans les différentes finalités des politiques de
transition.

Les différentes constellations historiques de développement social, politique
et culturel ont donné naissance à différents systèmes de protection sociale :
depuis les systèmes universalistes du Danemark et de la Suède, avec leurs cou-

22. Gallie, Paugam, 2000.

23. Esping-Andersen, 1990.

24. Walther, 2000.

vertures complètes et élevées, en passant par les systèmes fondés sur le travail en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, avec leurs couvertures variables selon le montant des contributions versées, ou le système libéral-minimaliste du Royaume-Uni (et des États-Unis), avec sa couverture incomplète et faible, jusqu'aux systèmes sous-protecteurs de l'Espagne et de l'Italie, où c'est la famille qui doit jouer un rôle de soutien social complémentaire au sein d'un système de protection sociale très incomplet et très faible.

Les différences qui apparaissent entre ces divers systèmes de protection sociale alimentent celles qui existent d'un pays à l'autre quant aux principaux objectifs socialement et institutionnellement définis en matière de jeunesse. Pour illustrer ces différences, on peut élaborer les idéaux-types suivants :

- indépendance économique : Royaume-Uni ;
- adaptation aux positions sociales : Allemagne ;
- construction de biographies individuelles : Danemark, Suède ;
- adaptation et construction biographique : France, Pays-Bas ;
- effort d'introduction d'un statut distinct et autonome pour la jeunesse : Italie, Espagne.

Ces idéaux-types contribuent à éclairer quelque peu l'image floue formée, dans les pays enquêtés, par les principaux objectifs développementaux/sociétaux de la phase de jeunesse dans un développement individuel. Il faut cependant reconnaître que ces objectifs sont généralement reliés entre eux et qu'ils agissent de concert dans l'ensemble des pays enquêtés – l'accent étant ici mis sur les objectifs premiers de ces pays.

Il est possible d'établir des liens entre, d'une part, les interprétations et les explications dominantes que l'on donne du chômage et du désavantage social des jeunes dans différents systèmes de transition, et, d'autre part, les hypothèses élaborées dans chaque système concernant les tâches assignées à la jeunesse en matière de développement ou de société. Au Danemark et en Suède, la cause du chômage des jeunes est principalement attribuée à une mutation des emplois du secteur informatique vers des postes hautement qualifiés. Ainsi, les politiques de transition menées par ces deux pays devraient être considérées comme visant à favoriser l'activation individuelle par la mise en œuvre de politiques de jeunesse (en Suède) ainsi que par l'offre d'opportunités en matière d'éducation (au Danemark comme en Suède) pour permettre le développement des personnes et leur « intégration par l'éducation ».

En Allemagne, on a principalement recours au concept de « désavantage » pour expliquer le chômage des jeunes. Cette notion renvoie à l'idée de déficiences individuelles affectant les capacités d'apprentissage, la sociabilité ou les compétences linguistiques. Cette conception facilite simultanément le processus d'allocation des positions sociales. En Allemagne, le but des politiques de transition vers l'emploi est de générer des qualifications professionnelles qui permettront d'entrer dans le système dual.

Cette explication recoupe partiellement celles qui prévalent aux Pays-Bas, en France et au Danemark. La France offre un contexte dans lequel les politiques publiques appréhendent très explicitement le chômage des jeunes comme résultant d'une simple pénurie d'emploi. En France et aux Pays-Bas, cependant, les politiques de transition ne mettent pas l'accent sur l'enseignement (comme en

Allemagne) mais sur la qualification professionnelle.

Imputer le chômage des jeunes à des comportements individuels prévaut surtout au Royaume-Uni. Dans ce contexte d'économie de service dynamique et de coûts salariaux faibles, où le programme Nouvelle Donne pour les 18-24 ans s'étend progressivement à d'autres catégories sociales parmi les sans-emploi, ceux qui restent au chômage sont jugés peu enclins à s'investir dans un programme d'éducation, une formation ou un emploi, du fait de leur enlèvement dans une supposée « culture de la dépendance » aux allocations sociales.

En Italie et en Espagne, les jeunes sont particulièrement vulnérables face aux risques de chômage et d'exclusion sociale, et ce pour deux raisons essentielles. La première est la segmentation du marché du travail en fonction de l'âge, segmentation qui a pour effet de maintenir les jeunes largement en dehors du circuit des emplois réguliers (par exemple, en les cantonnant dans des contrats de travail temporaire). Ce problème est encore plus accentué en ce qui concerne les jeunes femmes ou s'agissant des régions dont la structure économique est avant tout rurale. Le second problème posé est celui de la forte inadéquation entre l'offre et la demande en matière de qualifications. Principalement fondés sur l'apprentissage scolaire, les systèmes d'éducation et de formation parviennent de moins en moins à satisfaire les besoins des employeurs. La finalité des politiques de transition de ces deux pays est d'obtenir une forme de reconnaissance statutaire pour les jeunes, dans le domaine de l'éducation tout comme dans ceux de la formation ou de l'emploi.

CONCLUSION : LE DEFI POUR LES GOUVERNEMENTS EUROPEENS

En dépit d'une progression inégale et de la résistance qui lui est opposée, il existe à travers l'Union européenne une tendance générale à l'affirmation d'une économie de plus en plus flexible et dérégulée. Cette économie agit dans un marché progressivement déprimé, où les emplois des diverses industries traditionnelles, qui requièrent des compétences moyennes, se voient relocalisés vers les pays en développement ou remplacés par des emplois plus technologiques, tandis que les cadres intermédiaires sont éliminés à mesure que l'on importe des méthodes de production dites « allégées » (*lean production*) en provenance des États-Unis et du Japon. Tout ceci fait partie d'un processus de changement vers un ordre économique postfordiste incertain²⁵, dans lequel les protections, les droits et les certitudes du passé se trouvent érodés. Dans le même temps, pourtant, les plans d'emploi et de formation qui sont proposés aux jeunes chômeurs continuent toujours d'avoir cours (en dépit des réformes récemment conduites et en dehors de ce qui se passe dans les États les plus avancés tels que la Suède et le Danemark) suivant des lignes directrices largement inflexibles, rigides, prédéterminées et préprogrammées – c'est-à-dire, suivant une logique fordiste. Il y a donc comme une inadéquation à l'œuvre dans ce système.

Le défi auquel les gouvernements de l'Union européenne font face en ce qui concerne la question des jeunes sans emploi (si tant est qu'ils décident d'abandonner toute tentative de régulation de leurs économies) est de munir ces jeunes

PARTICIPATION
DES JEUNES

ÉVALUATION
INTERNATIONALE

AIDES A
L'EMPLOI

CONSTRUCTION
DE L'EUROPE

L'EXEMPLE DE
L'ESPAGNE

L'EXEMPLE DU
ROYAUME-UNI

L'EXEMPLE DE
L'ALLEMAGNE

25. Voir Amin, 1997.

des compétences requises pour remplir les exigences de formation de cette économie sans cesse fluctuante, grâce à un système éducatif adaptable et flexible (l'apprentissage tout au long de la vie). De même, ces gouvernements doivent aller plus loin dans la satisfaction des besoins matériels des jeunes sans emploi (en leur offrant un revenu authentiquement décent) afin de leur garantir une forme de sécurité dans cet océan d'incertitude – la « sécurité » devrait ainsi être le pendant de la « flexibilité ». Sur un plan pratique, on constate ce fait, sans doute des plus importants, qu'à des degrés variables, chacun de ces pays a adopté une politique de marché du travail activement orientée vers la logique de l'offre, logique dont l'objectif premier est d'accroître l'employabilité des personnes sans emploi²⁶. Tout ceci devrait aller de pair avec la reconnaissance du caractère « normal » du chômage comme sous-produit du capitalisme et du fait que, par suite, les personnes sans emploi (les plus jeunes comme les plus âgées) constituent, elles aussi, une facette « normale » des sociétés capitalistes. Et de fait, si les tendances postfordistes actuelles continuent d'avoir cours à mesure que le capitalisme avance, alors les causes structurelles du chômage ne pourront rien faire d'autre que s'aggraver, et il ne nous restera peut-être plus qu'à contempler l'apparition d'un autre cadre de développement économique centré sur la notion de société postsalariale²⁷. Pour finir, les gouvernements doivent s'efforcer d'assurer aux jeunes l'accès à des opportunités leur permettant de satisfaire leurs aspirations personnelles en les dotant des aptitudes nécessaires à la construction de leurs propres parcours biographiques, ceux dont ils se sentent maîtres et qui font sens pour eux, par opposition à ceux qui leurs sont imposés de l'extérieur par les rigidités du système, comme c'est effectivement le cas la plupart du temps aujourd'hui. En d'autres termes, l'incitation à des modes de vie et à des parcours biographiques tout aussi sécurisants que flexibles doit se faire en concomitance avec le développement croissant de la flexibilité sur les marchés du travail et dans les économies.

Bibliographie

AMIN A., *Post-Fordism – A reader*, Basil Blackwell, Oxford (Royaume-Uni), 1997.

EC (EUROPEAN COMMISSION), *The European Employment Strategy and the European Social Fund in 1998*, OPEC, Luxembourg (Luxembourg), 1999.

EGRIS (EUROPEAN GROUP FOR INTEGRATED SOCIAL RESEARCH), « Misleading trajectories : transition dilemmas of young adults in Europe », *Journal of Youth Studies*, vol. IV, n° 1, 2001, pp. 101-119.

ESPING-ANDERSEN G., *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni), 1990.

ETZIONI A., *The Spirit of Community: the Reinvention of American Society*, Touchstone, New York (États-Unis), 1993.

FURLONG A, McNEISH W. (eds), *Integration through Training? Comparing the Effectiveness of Strategies to Promote the Integration of Unemployed Young People in the Aftermath of the 1997 Luxembourg Summit*, University of Glasgow/European Commission, Glasgow (Royaume-Uni), 2001.

26. Voir López Blasco, McNeish, Walther, 2003, chapitre XIII.

27. Voir Gorz, 1999.

GALLIE D., PAUGAM S. (eds), *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford University Press, Oxford (Royaume-Uni), 2000.

PARTICIPATION
DES JEUNES

GIDDENS A., *The Third Way*, Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni), 1998.

GORZ A., *Reclaiming Work: Beyond the Wage Based Society*, Polity Press, Cambridge (Royaume-Uni), 1999.

HUTTON W., *The World We're in*, Little Brown, Londres (Royaume-Uni), 2002.

ÉVALUATION
INTERNATIONALE

KRÜGER H., « Doing gender. Geschlecht als Statuszuweisung im Berufsbildungssystem », in BROCK D., HANTSCHÉ B., KÜHNLEIN G., MEULEMANN H., SCHOSER K. (eds) *Übergänge in den Beruf – Zwischenbilanz zum Forschungsstand*, Deutsches Jugendinstitut, Weinheim, Munich (Allemagne), pp 139-169, 1991.

LASONEN J., YOUNG M. (eds), *Strategies for Achieving Parity of Esteem in European upper Secondary Education*, University of Jyväskylä, Institute for Educational Research, Jyväskylä (Finlande), 1998.

AIDES A
L'EMPLOI

LEVITAS R., « The concept of social exclusion and the new Durkheimianism hegemony », *Critical Social Policy*, vol. XVI, n° 1, 1996, pp. 5-20.

LEVITAS R., *The Inclusive Society? Social Exclusion and New Labour*, Macmillan, Londres (Royaume-Uni), 1998.

CONSTRUCTION
DE L'EUROPE

LØDEMEI I., TRICKEY H. (eds), « *An Offer You Can't Refuse* » : *Workfare in International Perspective*, The Policy Press, Bristol (Royaume-Uni), 2001.

LÓPEZ BLASCO A., MCNEISH W., WALTHER A. (eds), *Young People and Contradictions of Inclusion: Towards Integrated Transition Policies in Europe*, The Policy Press, Bristol (Royaume-Uni), 2003.

MARSHALL T. H., *Citizenship and Social Class*, Pluto Press, Londres (Royaume-Uni), 1950.

L'EXEMPLE DE
L'ESPAGNE

MCNEISH W., *New Labour's New Deal for Young People: a Critical Discussion*, research working paper prepared for the Leonardo project, University of Glasgow, Glasgow (Royaume-Uni), 2000.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), *Education at a Glance, OECD Indicators 2002*, OCDE, Paris, 2002.

OSTNER I., LEWIS J., « Gender and the evolution of european social policy », in LEIBFRIED S., PIERSON P. (eds), *European Social Policy: Between Integration and Fragmentation*, The Brookings Institution, Washington DC (États-Unis), 1995, pp. 159-193.

L'EXEMPLE DU
ROYAUME-UNI

REES T., *Women and the Labour Market*, Routledge, Londres (Royaume-Uni), 1992.

SIVERA R., *L'emploi des femmes en Europe*, *Lettre CAF*, n° 100-101, 2000.

TUROK I., WEBSTER D., « The New Deal – jeopardised by the geography of unemployment », *Local Economy*, vol. XII, n° 4, 1998, pp. 309-328.

L'EXEMPLE DE
L'ALLEMAGNE

VAN BERKEL R., HORNEMANN MØLLER I. (eds), *Active Social Policies in the EU: Inclusion through Participation?*, The Policy Press, Bristol (Royaume-Uni), 2002.

WALTHER A., *Spielräume im Übergang in die Arbeit. Junge Erwachsene im Wandel der Arbeitsgesellschaft in Deutschland, Italien und Großbritannien*, Juventa, Weinheim, Munich (Allemagne), 2000.

WALTHER A., STAUBER B., BIGGART A., DU BOIS-REYMOND M., FURLONG A., LÓPEZ BLASCO A., MØRCH S., PAIS J. M. (eds), *Misleading trajectories: Integration Policies for Young Adults in Europe?*, Leske + Budrich, Opladen (Allemagne), 2002.

Principaux objectifs des politiques publiques de lutte contre le chômage des jeunes dans huit États membres de l'Union européenne

Pays/politique publique	Principaux domaines des politiques publiques	Objectifs des politiques publiques
Danemark Effort Jeunesse	Éducation	Éducation à l'individualisation par une politique dite d'activation.
France Emploi-Jeunes, NSNE, TRACE	Emploi	L'État fournit des emplois favorisant l'intégration sociale.
Allemagne Programme d'action immédiate	Formation	L'État et les partenaires sociaux fournissent des formations et des mesures préprofessionnelles pour des emplois qualifiés (parcours standard).
Italie Réformes extensives	Éducation/formation (+ emploi)	Réforme complète du système scolaire, formation professionnelle et politiques publiques d'emploi.
Pays-Bas WIW (loi sur l'insertion des demandeurs d'emploi)	Emploi	Lancement de programmes sur le marché du travail pour favoriser l'intégration sur le marché du travail.
Espagne Plan d'action national	Éducation/formation (+ emploi)	Réforme du système éducatif et lancement de programmes sur le marché du travail.
Suède Programme municipal jeunesse et garantie de développement	Jeunesse/éducation	Réforme du système éducatif et lancement d'un programme sur le marché du travail (dans le cadre de la politique de jeunesse).
Royaume-Uni Nouvelle Donne	Emploi	Réforme du système de protection sociale, formation professionnelle, éducation postsecondaire, lancement de programmes en direction du marché du travail.

Les systèmes de transition en Europe

Système de protection sociale	Pays	Conception de la jeunesse	Conception du chômage des jeunes	Conception du désavantage social	Finalités des politiques de transition
Universaliste	Danemark, Suède	Développement personnel	« Non prévu » (éducation)	Individualisé et structurel	Éducation et politique de jeunesse
Centré sur l'emploi	Allemagne, France, Pays-Bas	Allocation des positions sociales	Qualifications Déficit individuel	Individualisé	Qualifications professionnelles
Libéral-minimaliste	Royaume-Uni	Indépendance économique	Dépendance/exclusion	Individualisé	Employabilité
Sous-protecteur	Espagne, Italie	Pas de statut clairement défini	Marché du travail segmenté, pas de trajectoires formelles	Structurel	Réformes complètes en vue d'obtenir une reconnaissance statutaire pour les jeunes (emploi, formation ou éducation)

PARTICIPATION DES JEUNES

ÉVALUATION INTERNATIONALE

AIDES A L'EMPLOI

CONSTRUCTION DE L'EUROPE

L'EXEMPLE DE L'ESPAGNE

L'EXEMPLE DU ROYAUME-UNI

L'EXEMPLE DE L'ALLEMAGNE